

Réf: Dossier N° : 16530

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « SOLAIRESOL »

**Siège social : ABIDJAN - PORT-BOUET CITE SIPIM, 07 BP 379
ABIDJAN 07**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 31 Juillet 2015, et enregistrés au CEPICI le 01 Septembre 2015, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « SOLAIRESOL » .

Objet: Importation, vente en gros, demi-gros ou détail d'équipements solaires et accessoires, services après-vente, prestations d'études techniques, financières, d'installations électriques ; Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 100.000 F CFA divisé en Vingt (20) Parts Sociales de cinq Mille (5.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 20 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

**Siège social: ABIDJAN - PORT-BOUET CITE SIPIM, 07 BP 379
ABIDJAN 07**

GERANT: Monsieur PAPUT FRANCK PIERRE MICHEL.

RCCM: n°CI-ABJ-2015-B-20124 du 01/09/2015 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°7411 du 01/09/2015

Pour Avis

Le CEPICI

